

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

FRIEDLAND ACTIONS EUROPE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence EURO STOXX 50 net total return index, sur la durée de placement recommandée.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Il est classé : « Actions des pays de l'Union Européenne »

Stratégie d'investissement

Pour répondre à son objectif de gestion, le fonds est principalement exposé en actions des pays de l'Union Européenne de grande capitalisation.

Les gérants de FRIEDLAND GESTION pratiquent une gestion discrétionnaire et opportuniste et l'allocation d'actifs évolue en fonction de leurs choix et perspectives sur l'évolution du marché des actions européennes. Ils ne s'imposent aucune contrainte d'allocation sectorielle ; toutefois ils diversifieront leurs investissements afin que le risque ne soit pas concentré sur un seul et même secteur. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 60% à 120% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :

- 60 % minimum sur les marchés des actions des pays de l'Union Européenne.

- de 0% à 40% aux marchés des actions de petite capitalisation (inférieure à 150 millions d'euros).

- de 0% à 10% aux marchés des actions de marchés émergents.

- de 0% à 10% aux marchés des actions autres que ceux de l'Union Européenne.

- De 0% à 40% en instruments de taux souverains, y compris des obligations convertibles, du secteur public et privé,

d'émetteurs de toutes zones géographiques, de toutes notations, ou non notés, dont :

- de 0% à 10% en émetteurs hors de l'Union Européenne.

- de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés,

- De 0% à 25% en obligations convertibles.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 8.

- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro et intra Union Européenne et de 0% à 10% sur des devises hors euro et hors Union Européenne.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif.

Il peut être investi :

- en actions, 75% minimum de l'actif net.

- en titres de créance et instruments du marché monétaire, 25% maximum de l'actif net.

- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les titres intégrant des dérivés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et de taux.

Ces instruments peuvent entraîner une surexposition du portefeuille.

- dépôts, emprunts d'espèces.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année a été marquée par la disparition de l'effet positif de la reprise post Covid, la crise énergétique en Europe, une inflation élevée et également la guerre en Ukraine.

Afin de lutter contre une inflation galopante, les banques centrales ont durci le ton, procédant à de multiples hausses de taux tout au long de l'année, parfois de forte ampleur et en prenant les investisseurs à contre-pied. La sanction a été immédiate pour les marchés financiers, avec une chute historique des marchés obligataires et une correction significative des marchés actions.

Si en 2022 les marchés financiers ont été fortement pénalisés par la guerre en Ukraine, l'inflation et les fortes hausses de taux des banques centrales, il semble que 2023 soit placé sous de meilleurs auspices.

Malgré le tarissement du crédit, la fragilité du marché de l'emploi, le plafond de la dette, l'économie mondiale reste résiliente comme en attestent les premiers résultats des entreprises du T1 2023.

La diminution des facteurs de risques cités ci-dessus explique la baisse de volatilité des marchés financiers avec le CBOE VIX Index étant baissier sur la période de juin 2022 à juin 2023 avec pour plus bas de 12.91 le 22/06/2023.

L'indice CAC 40 a gagné +24,94% sur la période. L'EURO STOXX 50 net total return a gagné +30,59%.

Le secteur le plus impacté est « Matériaux de base » avec l'indice sectoriel DJ Euro Stoxx en baisse de -10,27% sur la période. L'indice du secteur des « Technologies » a quant à lui progressé de +27,56% sur la même période. Les actions ont été dopées par les perspectives de l'intelligence artificielle et par l'anticipation de la fin de la hausse des taux.

Le baril de Brent est à 74,9\$ en fin juin 2023 ce qui correspond à une baisse annuelle de -34,76%.

Le bitcoin a fortement progressé sur la période avec une performance annuelle de +62,25%.

L'Or a marqué une progression de +6,20% sur la période.

FRIEDLAND GESTION pratique une gestion de conviction qui s'appuie à la fois sur des facteurs fondamentaux et techniques.

La performance annuelle de Friedland Actions Europe s'établit à : Part AC : -9,06%, Part IC : -8,15%. Sur la même période, l'indice EURO STOXX 50 net total return gagne +30,59%.

Les performances :

Performance Friedland Actions Europe part AC (FR0010989137)	-9,06%
Performance <u>Friedland</u> Actions Europe part IC (FR0010989129)	-8,15%
Performance de l'indice EURO STOXX 50 net total return	+30,59%

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres (SFTR) pour prises ou mises en pension, prêts ou emprunts de titres et les TRS

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Critères ESG

Dans sa politique d'investissement, Friedland Gestion sélectionne des valeurs dont elle considère qu'elles permettront de créer un environnement attrayant susceptible de promouvoir l'investissement. Friedland Gestion ne prend pas en compte de manière systématique les critères ESG (critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance) dans la mise en œuvre de sa politique d'investissement, ce qui n'exclut pas que des critères extra-financiers puissent être pris en compte par les gérants.

L'ensemble des informations sur les critères ESG est accessible sur le site internet de Friedland Gestion à l'adresse suivante : <http://www.friedland-gestion.com>

Article 6 SFDR - Taxonomie

Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

Informations relatives au Règlement (UE) 2020/852 sur la Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2023

FRIEDLAND ACTIONS EUROPE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées.

Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction.

L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La Politique de rémunération de FRIEDLAND GESTION a pour objet de définir les principes de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.

Rémunérations versées par la Société de Gestion (Art. 314-85-2 du RG AMF et Instruction AMF n°-2011-19) :

La politique de rémunération mise en place au sein de Friedland Gestion est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite « OPCVM 5 » concernant les OPCVM gérés par les sociétés de gestion. Ces règles ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine et efficace des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Le détail de la politique de rémunération de Friedland gestion est disponible sur le site internet <http://www.friedland-gestion>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur simple demande, dans un délai de 8 jour ouvré.

La politique de rémunération concerne les dirigeants de la société de gestion, les personnels chargés de la gestion de portefeuille, les fonctions de contrôle et les fonctions commerciales. Les rémunérations fixes des collaborateurs concernés correspondent à leur expérience et aux fourchettes du marché.

Au sein de Friedland gestion, il n'existe aucune rémunération variable au titre des activités de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

01/07/2022 Frais : Modification de la commission de surperformance

01/07/2022 Frais : Mise à jour du tableau des frais facturés au fonds au niveau de la commission de surperformance.

BILAN ACTIF

	30/06/2023	30/06/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	3 469 912,77	4 680 099,94
Actions et valeurs assimilées	3 258 183,41	4 528 315,39
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 258 183,41	4 506 868,09
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	21 447,30
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	211 729,36	151 784,55
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	211 729,36	151 784,55
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	112 103,50	2 100,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	112 103,50	2 100,00
Comptes financiers	61 912,84	45 680,47
Liquidités	61 912,84	45 680,47
Total de l'actif	3 643 929,11	4 727 880,41

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
Capitaux propres		
Capital	3 895 263,74	4 222 439,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-236 577,94	340 449,58
Résultat de l'exercice (a, b)	-22 444,67	157 484,54
Total des capitaux propres	3 636 241,13	4 720 373,19
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	7 687,98	7 507,22
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 687,98	7 507,22
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	3 643 929,11	4 727 880,41

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/06/2023	30/06/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	52 526,83	280 194,75
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	52 526,83	280 194,75
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	48,19	717,74
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	48,19	717,74
Résultat sur opérations financières (I - II)	52 478,64	279 477,01
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	79 339,86	111 465,79
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-26 861,22	168 011,22
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	4 416,55	-10 526,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-22 444,67	157 484,54

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
P	FR0010989137	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0010989129	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
P	FR0010989137	Néant
I	FR0010989129	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010989137 P

A compter du 01/07/2022 : 20 % TTC de la surperformance de l'OPCVM au-delà de celle de l'indice EURO STOXX 50 net total return index et positive sur la durée de l'exercice

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 20% TTC, représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale au maximum entre :

 - o l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC

 - o une performance nulle par rapport à la dernière valeur liquidative de clôture.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/07/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(6) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion selon ces modalités au 30/06/2023, pour les deux catégories de parts.

Part FR0010989129 I

A compter du 01/07/2022 : 20 % TTC de la surperformance de l'OPCVM au-delà de celle de l'indice EURO STOXX 50 net total return index et positive sur la durée de l'exercice

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 20% TTC, représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale au maximum entre :

 - o l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC

 - o une performance nulle par rapport à la dernière valeur liquidative de clôture.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/07/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(6) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion selon ces modalités au 30/06/2023, pour les deux catégories de parts.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
(1) Dépositaire : En TTC : - Actions, ETF, warrants, obligations convertibles, droits: 15€ France, Belgique et Pays-Bas 40€ pour les autres Pays - Obligations, TCN, Titres Négociables à court terme France : 25€ Autres Pays : 55 € - OPCVM : France / admis Euroclear : 15€ Etranger : 40 € Offshore : 150 € (2) Société de gestion : En % TTC : - Actions, ETF, warrants, obligations convertibles, droits: 0.35% - Obligations 0.10% Hors frais acquis au dépositaire Prélèvement sur chaque transaction	(2)	(1)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/06/2023	30/06/2022
Actif net en début d'exercice	4 720 373,19	6 206 190,60
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	26 664,00	175 369,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-774 587,38	-659 474,64
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	461 319,01	834 018,19
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-671 235,13	-414 816,25
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-32 776,20	-62 518,84
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-66 655,14	-1 526 406,95
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-663 775,56	-597 120,42
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-597 120,42	929 286,53
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-26 861,22	168 011,22
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	3 636 241,13	4 720 373,19

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	61 912,84	1,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	61 912,84	1,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/06/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/06/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			211 729,36
	FR0011679315	FRIEDLAND PME I 3D	211 729,36
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			211 729,36

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-22 444,67	157 484,54
Total	-22 444,67	157 484,54

	30/06/2023	30/06/2022
C1 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-23 823,51	118 787,16
Total	-23 823,51	118 787,16
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/06/2023	30/06/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 378,84	38 697,38
Total	1 378,84	38 697,38
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-236 577,94	340 449,58
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-236 577,94	340 449,58

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2023	30/06/2022
C1 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-209 816,94	276 211,30
Total	-209 816,94	276 211,30
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2023	30/06/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-26 761,00	64 238,28
Total	-26 761,00	64 238,28
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
28/06/2019	C1 PART CAPI P	4 182 134,58	23 278,4683	179,65	0,00	0,00	0,00	-62,81
28/06/2019	C2 PART CAPI I	292 353,15	3,00	97 451,05	0,00	0,00	0,00	-32 860,25
30/06/2020	C1 PART CAPI P	3 678 921,22	20 979,0102	175,36	0,00	0,00	0,00	10,01
30/06/2020	C2 PART CAPI I	865 651,18	9,00	96 183,46	0,00	0,00	0,00	6 440,37
30/06/2021	C1 PART CAPI P	5 123 411,52	20 924,3464	244,85	0,00	0,00	0,00	15,76
30/06/2021	C2 PART CAPI I	1 082 779,08	8,00	135 347,38	0,00	0,00	0,00	9 616,70
30/06/2022	C1 PART CAPI P	3 822 972,88	19 029,6736	200,89	0,00	0,00	0,00	20,75
30/06/2022	C2 PART CAPI I	897 400,31	8,00	112 175,03	0,00	0,00	0,00	12 866,95
30/06/2023	C1 PART CAPI P	3 224 116,54	17 648,899	182,68	0,00	0,00	0,00	-13,23
30/06/2023	C2 PART CAPI I	412 124,59	4,00	103 031,14	0,00	0,00	0,00	-6 345,54

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	150,00000	26 664,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 530,77460	-295 993,55
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 380,77460	-269 329,55
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	17 648,89900	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-4,00000	-478 593,83
Solde net des Souscriptions/Rachats	-4,00000	-478 593,83
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	4,00000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI P	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/06/2023
FR0010989137 C1 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	72 182,59
Pourcentage de frais de gestion variables	0,01
Commissions de surperformance (frais variables)	375,46
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/06/2023
FR0010989129 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	5 150,57
Pourcentage de frais de gestion variables	0,32
Commissions de surperformance (frais variables)	1 631,24
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
Créances	Coupons et dividendes	1 480,00
Créances	SRD et règlements différés	110 623,50
Total des créances		112 103,50
Dettes	Frais de gestion	7 687,98
Total des dettes		7 687,98
Total dettes et créances		104 415,52

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	3 469 912,77	95,43
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	3 258 183,41	89,61
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	211 729,36	5,82
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	112 103,50	3,08
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-7 687,98	-0,21
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	61 912,84	1,70
DISPONIBILITES	61 912,84	1,70
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	3 636 241,13	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			3 258 183,41	89,61
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			3 258 183,41	89,61
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			3 252 853,41	89,46
TOTAL BELGIQUE			16 824,00	0,46
BE0974299316 INVIBES ADVERTISING	EUR	2 804	16 824,00	0,46
TOTAL FRANCE			2 980 985,41	81,98
FR0000031122 AIR FRANCE-KLM	EUR	92 000	158 516,00	4,36
FR0000031577 VIRBAC	EUR	100	27 050,00	0,74
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	900	138 105,00	3,80
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	1 000	164 200,00	4,52
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	2 000	105 100,00	2,89
FR0000120644 DANONE	EUR	900	50 526,00	1,39
FR0000121329 THALES	EUR	370	50 764,00	1,40
FR0000121485 KERING	EUR	80	40 448,00	1,11
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	2 000	57 900,00	1,59
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	3 050	176 046,00	4,84
FR0000131757 ERAMET	EUR	1 000	83 650,00	2,30
FR0000133308 ORANGE	EUR	5 200	55 650,40	1,53

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0004050250 NEURONES	EUR	800	31 920,00	0,88
FR0004056851 VALNEVA SE	EUR	7 620	50 871,12	1,40
FR0010120402 THERACLION	EUR	260 000	156 000,00	4,29
FR0010208488 ENGIE	EUR	4 000	60 912,00	1,68
FR0010282822 SES IMAGOTAG	EUR	150	14 100,00	0,39
FR0010722819 KALRAY	EUR	3 773	106 587,25	2,93
FR0010907956 CARMAT	EUR	13 755	99 173,55	2,73
FR0010929125 ID LOGISTICS GROUP	EUR	70	18 900,00	0,52
FR0011052257 GLOBAL BIOENERGIES	EUR	12 007	38 542,47	1,06
FR0011648716 CARBIOS	EUR	2 217	77 595,00	2,13
FR0011675362 NEOEN	EUR	9 032	261 928,00	7,20
FR0012127173 OSE IMMUNOTHERAPEUTICS	EUR	9 325	30 772,50	0,85
FR0013154002 SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	200	45 740,00	1,26
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	1 450	224 677,50	6,18
FR0013254851 VALBIOTIS	EUR	66 530	286 744,30	7,87
FR0013280286 BIOMERIEUX	EUR	700	67 284,00	1,85
FR0013506730 VALLOUREC	EUR	3 600	38 970,00	1,07
FR0014001PM5 HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS	EUR	3 749	80 228,60	2,21
FR0014005OJ5 ACTICOR BIOTECH	EUR	14 904	78 991,20	2,17
FR00140062B9 TOOSLA	EUR	68 000	95 200,00	2,62

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR001400IRI9 CARBIOS DS2023	EUR	2 217	7 892,52	0,22
TOTAL LUXEMBOURG			144 200,00	3,97
FR0013379484 SOLUTIONS 30	EUR	10 000	27 880,00	0,77
FR0014000MR3 EUROFINS SCIENTIFC	EUR	2 000	116 320,00	3,20
TOTAL PAYS-BAS			110 844,00	3,05
NL0012817175 ALFEN N.V.	EUR	1 800	110 844,00	3,05
TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé			5 330,00	0,15
TOTAL FRANCE			5 330,00	0,15
FR0014007951 DRONE VOLT BS26	EUR	2 665 000	5 330,00	0,15
TOTAL Titres d'OPC			211 729,36	5,82
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			211 729,36	5,82
TOTAL FRANCE			211 729,36	5,82
FR0011679315 FRIEDLAND PME I FCP 3DEC	EUR	25,886	211 729,36	5,82

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*